

BULLETIN DERNIÈRE HEURE!



Dernière Heure | Collèges - ITHQ

Volume 3 no 10 – 7 octobre 2020

Éducation supérieure

Toutes les activités à distance sauf exception

Toutes les activités des cégeps et collèges en zone rouge devront se dérouler à distance, a indiqué le ministère de l'Enseignement supérieur dans un [communiqué](#).

« En zone rouge, les établissements d'enseignement supérieur devront prendre des mesures pour limiter la circulation du personnel et de la population étudiante sur les campus. Ainsi, il est demandé aux cégeps, collèges privés et universités d'offrir un maximum d'activités d'enseignement à distance, sauf lorsque la présence de l'étudiant est essentielle à l'acquisition ou à l'évaluation des connaissances. Les stages, incluant ceux en milieu d'enseignement, ainsi que les activités de recherche et de laboratoire seront donc maintenus. Les bibliothèques demeureront ouvertes uniquement pour permettre l'utilisation du comptoir de prêts et des espaces de travail individuels. Dans tous ces cas, les mesures sanitaires devront être rigoureusement respectées. »

Vous pouvez également consulter la [lettre envoyée par le sous-ministre](#).

N'hésitez pas à communiquer avec vos délégués ou avec le SPGQ si vous avez des préoccupations ou si vous vivez des problèmes par rapport à votre travail. Votre syndicat est là pour vous!